

MECA M.
CELL.
A 60
18
OMES

FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS

Année 1924

THÈSE

N°

412

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLOME D'ÉTAT)

PAR

FRANÇOIS Louis

Né à Noyon, le 27 Août 1897

LE

PRÉVENTORIUM SCOLAIRE

DE SAINT-LAURENT

(près Saint-Brieuc)

Président : M. LÉON BERNARD, Professeur

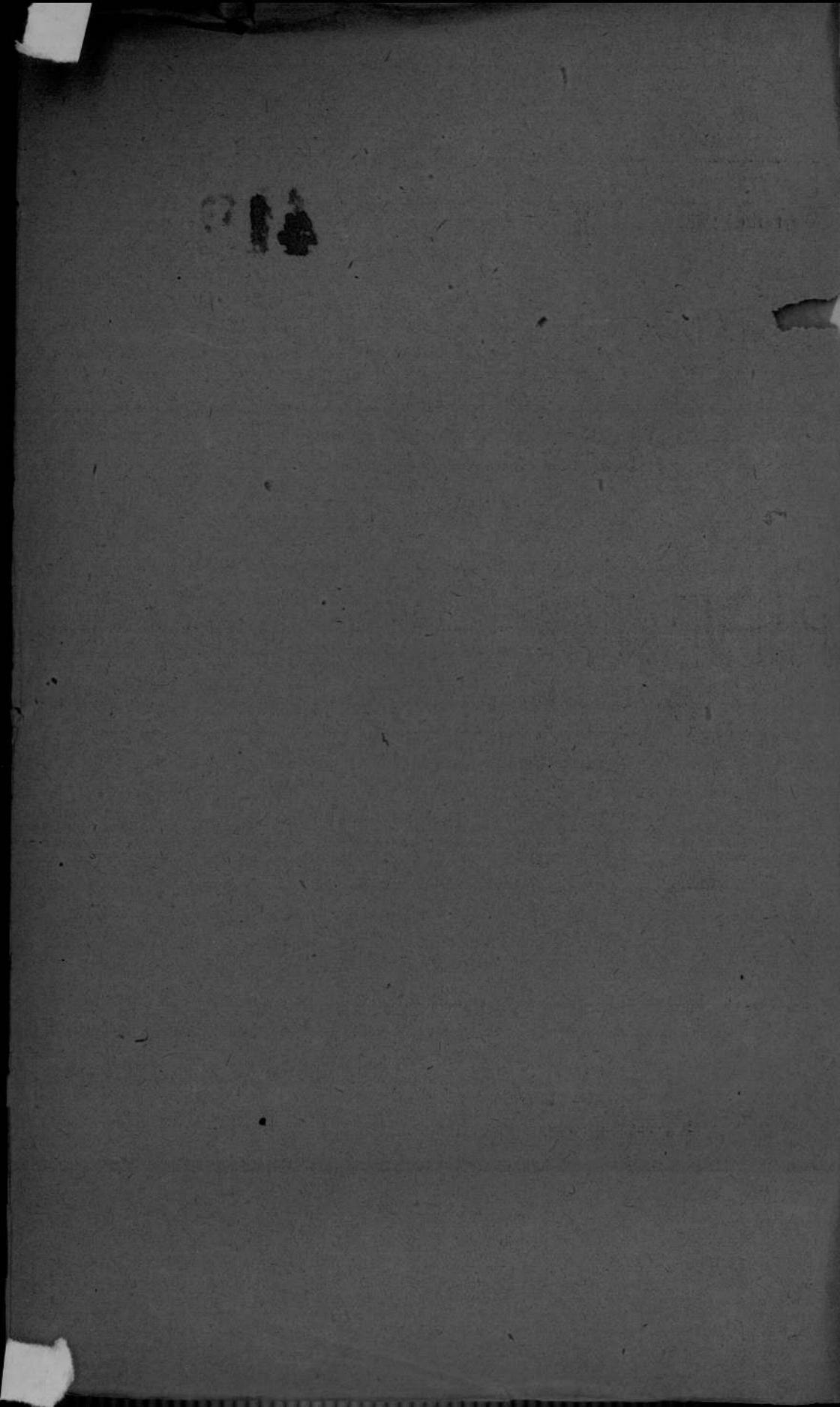


IMPRIMERIE DES FACULTES

OLLIER-HENRY

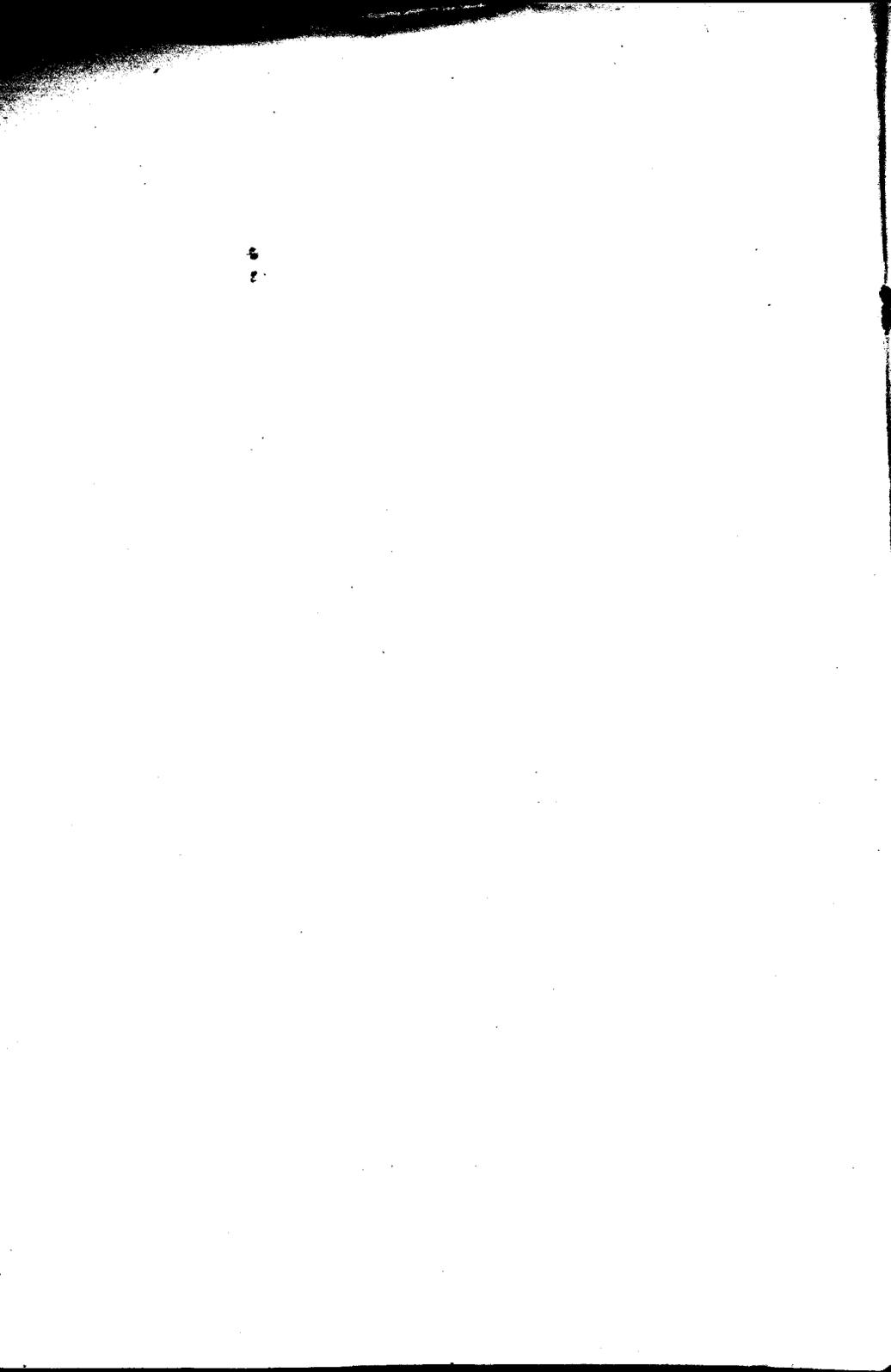
26, Rue Monsieur-le-Prince, PARIS (VI^e Arr.)

1924



412

THÈSE
POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE



FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1924

THÈSE N°

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLOME D'ÉTAT)

PAR

FRANÇOIS Louis

Né à Noyon, le 27 Août 1897

LE

PRÉVENTORIUM SCOLAIRE
DE SAINT-LAURENT

(près Saint-Brieuc)



Président : M. LÉON BERNARD, Professeur

IMPRIMERIE DES FACULTÉS
OLLIER-HENRY

26, Rue Monsieur-le-Prince, PARIS (VI^e Arr.)

1924

I. — PROFESSEURS

	MM.
Anatomie	NICOLAS.
Anatomie médico-chirurgicale	CUNEO.
Physiologie	Ch. RICHET.
Physique médicale	André BROCA.
Chimie organique et chimie générale	DESGREZ.
Bactériologie	BEZANÇON.
Parasitologie et histoire naturelle médicale	BRUMPT.
Pathologie et thérapeutique générales	Marcel LABBÉ.
Pathologie médicale	SICARD.
Pathologie chirurgicale	LECENE.
Anatomie pathologique	LETULLE.
Histologie	PRENANT.
Pharmacologie et matière médicale	RICHAUD.
Thérapeutique	CARNOT.
Hygiène	Léon BERNARD.
Médecine légale	BALTHAZARD.
Histoire de la médecine et de la chirurgie	MÉNÉTRIER.
Pathologie expérimentale et comparée	ROGER.
	GILBERT.
Clinique médicale	CHAUFFARD.
	ACHARD.
	WIDAL.
	MARFAN.
	NOBÉCOURT.
Hygiène et clinique de la première enfance	H. CLAUDE.
Clinique des maladies des enfants	JEANSELME.
Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale	GUILLAIN.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques ..	TEISSIER.
Clinique des maladies du système nerveux	DELBET.
Clinique des maladies infectieuses	HARTMANN.
	LEJARS.
Clinique chirurgicale	GOSSET.
	De LAPERSONNE.
Clinique ophtalmologique	LEGUEU.
Clinique urologique	COUVELAIRE.
Clinique d'accouchements	BRINDEAU.
	JEANNIN.
Clinique gynécologique	J.-L. FAURE.
Clinique chirurgicale infantile et orthopédie	BROCA Auguste.
Clinique thérapeutique médicale	VAQUEZ.
Clinique oto-rhino-laryngologique	SEBILEAU.
Clinique thérapeutique chirurgicale	DUVAL.
Clinique propédeutique	SERGENT.

II. — AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM.	
ABRAMI.....	Pathologie médicale.
ALGLAVE.....	Pathologie chirurgicale
AUBERTIN.....	Pathologie médicale.
ASSET.....	Pathologie chirurgicale
BAUDOIN.....	Pathologie médicale.
BINET.....	Physiologie.
BLANCHETIÈRE.	Chimie biologique.
BRANCA.....	Histologie.
BRULÉ.....	Pathologie médicale.
BUSQUET.....	Pharmacologie et ma- tière médicale.
CADENAT.....	Pathologie chirurgicale
CHAMPY.....	Histologie.
CHIRAY.....	Pathologie médicale.
CLERC.....	Pathologie médicale.
DEBRÉ.....	Hygiène.
H. de JONG.....	Anatomie pathologique
DUVOIR.....	Médecine légale.
ÉCALLE.....	Obstétrique.
FIESSINGER.....	Pathologie médicale.
FOIX.....	Pathologie médicale.
GARNIER.....	Pathologie expérimen- tale.
HARVIER.....	Pathologie médicale.
HEITZ-BOYER...	Urologie.
HOVELACQUE..	Anatomie
JOYEUX.....	Parasitologie.

MM.	
LABBÉ (H.)....	Chimie biologique.
LARDENNOIS...	Pathologie chirurgicale.
LE LORIER.....	Obstétrique.
LEMAITRE.....	Oto-rhino-laryngologie.
LEMIERRE.....	Pathologie médicale.
LÉVY-SOLAL....	Obstétrique.
LHERMITTE....	Pathologie mentale.
LIAN.....	Pathologie médicale.
MATHIEU.....	Pathologie chirurgicale
METZGER.....	Obstétrique.
MOCQUOT.....	Pathologie chirurgicale
MONDOR.....	Pathologie chirurgicale.
MOURE.....	Pathologie chirurgicale.
MULON.....	Histologie.
PHILIBERT.....	Bactériologie.
RIBIERRE.....	Pathologie médicale.
RICHET Fils....	Physiologie.
ROUVIÈRE.....	Anatomie
STROHL.....	Physiologie médicale.
TANON.....	Pathologie médicale.
TIFFENEAU....	Pharmacologie et ma- tière médicale.
VAUDESCAL....	Obstétrique.
VERNE.....	Histologie.
VILLARET.....	Pathologie médicale.
WELTER.....	Ophthalmologie.

III. — AGRÉGÉS RAPPÉLÉS A L'EXERCICE

pour le service des examens

MM.	
CAMUS.....	Physiologie.
GOUGEROT.....	Pathologie médicale.
GUÉNIOT.....	Obstétrique.

MM.	
RETTGERER.....	Histologie.
ROUSSY.....	Anatomie pathologique

IV. — AGRÉGÉS CHARGÉS DE COURS DE CLINIQUE

à titre permanent

MM.		MM.	
AUVRAY.....	Clinique chirurgicale.	OMBRÉDANNE..	Clinique chirurgicale infantile.
CHEVASSU.....	Clinique chirurgicale.	PROUST.....	Clinique chirurgicale.
LAIGNEL-LAVASTINE.....	Clinique médicale.	RATHERY.....	Clinique médicale.
LEREBoulLET..	Cliniq. médicale infantile.	SCHWARTZ.....	Clinique chirurgicale.
LÉRI.....	Clinique médicale.	TERRIEN.....	Clin. ophthalmologique.
LEPER.....	Clinique médicale.		

V. — CHARGÉS DE COURS

MM. MAUCLAIRE, agrégé..	}	Chargé du cours de chirurgie orthopédique chez l'adulte pour les accidentés du travail, les mutilés de guerre et les infirmes adultes.
FREY.....		Stomatologie.
N.....		Education physique.
LEDOUX-LEBARD.....		Radiologie clinique.

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MONSIEUR LE PROFESSEUR LÉON BERNARD

Professeur d'Hygiène à la Faculté de Médecine de Paris
Médecin de l'Hôpital de Laënnec
Membre de l'Académie de Médecine

Qui m'a fait l'honneur d'accepter la présidence de cette thèse.

A MONSIEUR LE DOCTEUR VIOLETTE

Inspecteur Départemental d'Hygiène des Côtes-du-Nord
Médecin-chef du Dispensaire Mixte de Saint-Brienc
Médecin-Directeur du Préventorium Scolaire de Saint-Laurent

Qui a mis tant de complaisance à me faciliter ce travail.

LE PRÉVENTORIUM SCOLAIRE DE SAINT-LAURENT

(PRÈS SAINT-BRIEUC)

INTRODUCTION

La lutte contre la tuberculose est actuellement le grand problème d'hygiène sociale vers lequel tend l'effort général ; les énergies publiques et privées s'associent pour organiser une défense efficace. Des dispensaires se créent de tous côtés ; les sanatoriums et pavillons spéciaux se multiplient. La tâche est difficile, car la méthode curative est loin d'avoir (en matière de tuberculose) toute l'efficacité désirable. Mais on peut faire davantage, pour vaincre plus rapidement le fléau : c'est d'ajouter à cette action thérapeutique une action préventive, dont la supériorité, aujourd'hui incontestable, domine tout le problème de la lutte contre la tuberculose. Comme le disait Pasteur, à propos de la maladie des vers à soie, pour sauver une race menacée par une maladie contagieuse, le mieux est de préserver la graine.

La tuberculose n'est pas héréditaire : l'enfant naît sain, mais il se contamine rapidement ; des indications particulièrement précises ont été fournies à ce sujet par les travaux de MM. le Professeur Léon Bernard et R. Debré. Le Professeur Grancher à la suite d'une enquête faite sur

4.000 enfants concluait, en novembre 1906, que 15 % des élèves des écoles communales de Paris, sont atteints d'une forme commençante de tuberculose pulmonaire, facilement curable à cette période et il proposa de compléter son œuvre de préservation familiale par la création de Sanatoriums-Ecoles ou Ecoles de Plein Air : « où les enfants continueraient leurs études sous la surveillance étroite d'un médecin qui réglerait, non seulement l'aération et l'alimentation nécessaires à la cure, mais aussi les heures de travail, de récréation, de gymnastique, etc... »

Dès 1903, le docteur Paul Legendre alors président de la « Ligue des médecins et des familles pour l'Hygiène scolaire », réclamait la création d' « Ecoles-Sanatoria », qui n'étaient autres que des écoles de plein air. Peu à peu des essais furent tentés dans des régions diverses, toujours avec d'excellents résultats : tantôt on fit des externats, d'organisation facile, et compatibles avec un faible budget ; tantôt des internats, qui, suivant les circonstances, étaient temporaires ou permanents. Nous citerons entre autres : l'école du docteur Rollier, en Suisse ; celle du docteur Vigne, à Lyon (1907) ; des docteurs Armand Delille et Ph. Wapler, au Monnetier (avril 1918) ; de M^{me} Chauveau, à Fontaine-Bouillant (juin 1918) ; du professeur Mery, à Plessis-Robinson (juin 1919), etc... et enfin l'Ecole de St-Brieuc, qui fait l'objet de notre travail.

HISTORIQUE

HISTORIQUE. — En 1919, les docteurs Violette et Even montrèrent, par des conférences, l'utilité que pourrait avoir une école de plein air au bord de la mer, à proximité de la ville de St-Brieuc. Le docteur Violette ne se contenta pas de poser ces premiers jalons. Dès l'année suivante, il réussit à avoir la collaboration des riches et des pauvres, pour l'aider à la réalisation de cette œuvre sociale. Syndicats ouvriers et patrons se solidariserent ; les offices départementaux et l'œuvre antituberculeuse des Côtes du Nord, ajoutèrent leurs souscriptions. Dès le 15 mai 1920, l'École de Plein Air put ouvrir pour la première fois.

Le voisinage de la mer est une particularité intéressante, qu'aucune école de plein air ne paraît avoir présentée avant cette époque, en France du moins. La mer nous donne le précieux avantage de pouvoir utiliser à discrétion l'influence bienfaisante de l'hydrothérapie marine, et de faire respirer, à pleins poumons, un air pur imprégné de sel et d'iode. Cet avantage a été beaucoup contesté pour certaines tuberculoses médicales au début ; en réalité, ces craintes sont souvent exagérées ; en tout cas, nous verrons plus loin comment tous les enfants chétifs et malingres, tuberculeux latents choisis pour la cure, ont supporté le régime de l'école.

Cette première année 1920, l'école fonctionna du

15 mai au 10 octobre, en location pour un loyer de 1.200 fr., dans un ancien hôtel situé, au milieu d'un jardin planté d'arbres, sur la plage de St-Laurent, à 6 kil. de St-Brieuc. L'installation était alors très provisoire : une maison, avec cuisine en sous-sol, pourvue des ustensiles strictement indispensables ; un rez-de-chaussée comprenant une grande salle utilisée comme réfectoire de temps de pluie et deux petites chambres ; un premier étage et un second étage divisés en chambres séparées où on disposa les lits et literies qui furent prêtés par le Service de Santé militaire. L'eau potable était fournie par une citerne et un puits, ce dernier situé sur le bord de la grève est complètement fermé ; l'eau s'extrait au moyen d'une petite pompe située à quelques mètres ; analysée à plusieurs reprises, cette eau fut reconnue de bonne qualité ; le débit du puits assez faible était néanmoins suffisant pour les besoins de l'époque. Les cabinets d'aisance furent d'abord des feuillées un peu primitives, remplacées bientôt par un cabinet à fosse fixe, assez mal installé.

Pendant cette période d'ouverture, deux séries d'enfants se succédèrent : d'abord vingt garçons, du 15 mai au 31 juillet, puis vingt-deux filles, du 1^{er} août au 10 octobre. Le personnel assez réduit comprenait : une institutrice, deux moniteurs (normaliens de 3^e année) et une cuisinière.

La seconde année, l'école fonctionna dans les mêmes conditions, mais déjà on put porter à 30 le nombre des enfants de chaque série, et prolonger à trois mois la durée du séjour. Dans le courant du mois d'août l'école reçut

la visite de M. le Professeur Calmette qui manifesta une vive satisfaction à la voir fonctionner.

Au cours de la troisième année, eurent lieu de nombreuses transformations que permit l'achat de la propriété (bâtimens et 1.200 mètres carrés de jardin) réalisé en mars 1922 ; spécialement, les cloisons des étages furent enlevées et l'on eut ainsi deux dortoirs de 15 lits. Le personnel fut un peu modifié : les deux moniteurs normaliens furent remplacés par des instituteurs. On construisit deux cabinets d'aisance attenants à la maison et s'ouvrant dans l'escalier à mi-étage entre le rez-de-chaussée et le premier, entre le premier et le second étage. Ces cabinets sont du type latrines à la Turque ; le nettoyage se fait au moyen d'une chasse d'eau provenant du toit. Le tuyau d'évacuation aboutissait à une fosse septique et des lits de contacts ; les liquides résiduels s'écoulaient par une canalisation souterraine dans un puisard situé sous la grève. Ce tuyau est maintenant raccordé sur l'égout signalé plus loin ; on installa en même temps deux lavabos remplaçant les cuvettes du début, et, en plus, dans le jardin, quelques tonneaux montés sur des tréteaux et munis de robinets tout autour.

Pendant la quatrième année : nouvelles améliorations grandement facilitées et accélérées par les interventions de l'œuvre antituberculeuse des C. d. N. et de son Président, M. de Kerguézec, qui veulent bien en présence des résultats obtenus au cours des années précédentes s'intéresser spécialement à l'Etablissement. Achat du reste de la propriété qui atteint actuellement plus de trois hectares. Le fonctionnement restait encore le même : deux



séries de 30 enfants se sont partagés inégalement la durée du séjour ; 3 mois pour les garçons, 4 mois pour une partie des filles et même 5 mois pour un petit groupe de 12 qui restèrent jusqu'au 26 décembre.

L'ETABLISSEMENT ACTUEL

SA SITUATION. — La propriété est située à l'extrémité Nord de la plage de St-Laurent, protégée par les hauteurs avoisinantes des vents dominants, du Nord, de l'Ouest et du Sud. Cependant, les accidents de terrain plus éloignés vers le Midi ne nuisent en rien à l'insolation qui est aussi complète que possible. Elle est bordée d'un côté par un chemin, qui remonte en pente douce vers le village et facilite ainsi l'accès des fournisseurs ; et de l'autre par la haute falaise du « Roselier », qui coupe la plage perpendiculairement et s'avance droit vers le large, sillonnée par les sentiers de douaniers qui grimpent et serpentent entre les bouquets d'ajoncs.

LE TERRAIN. — D'une superficie de plus de trois hectares, la propriété a la forme d'un triangle dont la base serait formée par le bord de la plage, le sommet remontant dans les terres ; une longue bande de terre surajoutée s'étend le long du bord de la falaise. En avant, le jardin en terrasse domine la plage de 3 ou 4 mètres. Un rempart de pierre le protège de la mer, dans la partie située devant les bâtiments ; un escalier de pierre permet aux enfants de descendre sur la grève pour les bains, les

récréations ou les promenades qui peuvent se prolonger très loin à marée basse. Deux fois par jour la mer vient s'arrêter à quelques mètres de la digue ou même la battre violemment les jours de grande marée.

LES BATIMENTS. — L'établissement comprend : la maison mentionnée plus haut, avec d'importantes modifications ; et, communiquant avec elle, un bâtiment d'importance beaucoup plus considérable dont la construction se termine en ce moment.

Aspect extérieur. — L'ancienne maison est placée à quelques mètres en arrière de la digue. La façade principale est orientée approximativement à l'est (vers la mer), mais les quatre côtés sont percés de fenêtres. Le nouveau bâtiment adossé par une de ses extrémités contre la façade Nord de la maison s'éloigne **perpendiculairement vers les terres**. C'est un bâtiment rectangulaire comprenant un pavillon central et deux ailes. Il est muni d'un étage, mais n'a pas de sous-sol, sauf à son extrémité Est. Les deux façades principales sont orientées vers le Nord et le Sud. La construction est en ciment armé et briques creuses recouvertes d'un enduit, le toit en tuiles rouges. Le pavillon central forme un carré d'environ 8 mètres de côté, qui dépasse l'alignement des deux ailes d'environ un mètre sur chacune des façades ; il est muni d'un toit particulier qui domine légèrement les deux toits voisins. Chacune des deux ailes forme un bâtiment rectangulaire ayant environ 20 mètres de long sur 6 mètres de large. La façade Sud est percée au rez-de-chaussée et à l'étage

de 6 larges fenêtres à trois battants qui occupent presque toute sa surface. Chaque battant de fenêtre s'ouvre en basculant autour d'un axe horizontal placé légèrement au-dessus de son milieu ; la fenêtre ouverte prend donc à volonté : soit une position oblique formant auvent, soit une position horizontale qui donne le maximum d'aération. Le côté Nord a également 6 fenêtres par étage, mais beaucoup moins hautes et ne comportant qu'un seul battant. Au milieu de chaque bâtiment latéral se trouve, au rez-de-chaussée, une porte sur la façade sud ; de même pour le pavillon central.

DISPOSITION INTÉRIEURE. — L'établissement ainsi construit comprend donc quatre grandes salles utilisées comme dortoir, séparées par le pavillon central.

1° *Le Pavillon central.* — Il est occupé simplement par l'escalier, et à chaque étage par une lingerie, un lavabo, des cabinets d'aisance.

L'escalier est en ciment avec un palier intermédiaire.

La lingerie comprend les casiers individuels, armoires, porte-manteaux, etc., le matériel de couture nécessaire à l'entretien du linge des élèves.

Le lavabo est constitué par une cuve en ciment au-dessus de laquelle passe une conduite perforée de nombreux trous disposés latéralement, les robinets d'admission sont placés de telle façon qu'on peut ouvrir tout ou partie de l'appareil suivant le nombre des élèves qui viennent au lavage.

Les cabinets, au nombre de quatre par étage, présen-

tent un dispositif particulier : chaque cuvette est en faïence vernissée en forme de bidet avec une extrémité antérieure très rétrécie, elle consiste en une sorte de bassin à fond plat, à bords étroits, hauts d'une quinzaine de centimètres. Des patins quadrillés, disposés de chaque côté de la partie moyenne de la cuvette, et en contre-bas des bords, marquent l'emplacement des pieds. La disposition est telle que l'enfant est obligé de les utiliser sans toucher les bords de la cuvette ; aucune malpropreté ne peut donc être commise en dehors. La chasse d'eau est dirigée obliquement vers le bas à la partie postérieure de la cuvette ; l'évacuation se fait au milieu de la partie antérieure, le déclanchement de l'eau se fait automatiquement par un déclic fixé à la porte (système Sultane ou de la porte ouverte) ce qui empêche les enfants de s'amuser avec le cordon et de détériorer l'appareil.

2° *Les dortoirs.* — Chacun des quatre dortoirs forme une belle salle au sol cimenté, aux murs et plafonds blancs, largement aérée comme il a été dit. La hauteur du plafond est de 3^m20. La pente du terrain, qui monte vers les terres, a nécessité, à chaque étage, l'établissement d'un escalier de quelques marches pour communiquer d'une salle dans l'autre en partant de l'ancienne maison, qui est légèrement en contre-bas. Dans chaque dortoir se trouvent des boxes, placées aux angles, au nombre de trois dans l'un, quatre dans l'autre, à chaque étage, permettant d'isoler provisoirement les enfants légèrement souffrants, mais non suspects d'être atteints de maladies contagieuses.

Le mobilier comprend vingt-cinq lits en fer, dont les pieds peuvent se replier le long du sommier. Ce dernier situé à 40 centimètres du sol est entièrement métallique et formé d'un treillage de fils d'acier suspendus aux deux bouts par une ligne de ressorts à boudin. La literie comprend : un matelas, draps et couvertures. Au milieu de chaque dortoir se trouve le lit d'un surveillant, isolé des autres par une estrade basse et un rideau à coulisse. L'éclairage électrique est amené du village voisin, et le chauffage central sera installé pour l'hiver. Auprès de chaque lit se trouvent une chaise et un petit casier pouvant se fermer où les enfants rangent leurs affaires.

3° *Locaux annexes.* — L'extrémité Est du nouveau bâtiment est adossée à l'ancien, avec lequel elle communique à chaque étage par un escalier de quelques marches; sauf ce passage parfaitement indépendant, elle est complètement isolée par son organisation intérieure. Elle comprend : un étage, un rez-de-chaussée, un sous-sol. On y trouve :

A l'étage, deux chambres d'isolement avec boxes pour isoler immédiatement les contagieux en attendant leur transfert à l'hôpital de Saint-Brieuc, la chambre de l'Infirmière visiteuse d'hygiène scolaire à demeure au préventorium ; un cabinet d'aisance particulier et un petit local destiné à contenir la pharmacie.

Au rez-de-chaussée : même disposition, la chambre de la visiteuse étant remplacée par le cabinet du médecin.

Au sous-sol : une grande buanderie destinée au blan-

chissage des élèves et la chaufferie du chauffage central (à vapeur à basse pression).

L'ancienne maison présente actuellement la disposition suivante :

Le second étage est divisé en cinq chambres isolées utilisées par une partie du personnel.

Le premier étage, qui devient classe et réfectoire de temps de pluie, contient maintenant un monte-charge venant du sous-sol. Le mobilier comprend de grandes tables sur tréteaux, utilisées normalement dans le jardin, et des bancs.

Le rez-de-chaussée est destiné au même usage ; il présente la même disposition.

Le sous-sol comprend : la cuisine cimentée et munie de grilles d'évacuation permettant un nettoyage facile, une arrière cuisine avec un évier en ciment, une cave pour conserver les aliments et boissons, une fosse pour le charbon qui se trouve à l'air libre adossée à la buanderie et permet aux voitures de le déverser directement. Le matériel comporte un grand fourneau de cuisine et les ustensiles nécessaires : plats, casseroles, etc. De grandes étagères permettent de ranger le tout ; le monte-charge, qui dessert les deux réfectoires, part de la cuisine ; sur la porte de sa boîte est affiché chaque jour le menu des enfants ; de même dans les réfectoires.

RAVITAILLEMENT EN EAU. — L'eau potable nécessaire à la boisson, cuisine, lavabo, w.-c., etc., vient d'une captation faite à cinq mètres de profondeur dans une prairie appartenant au préventorium et située environ à 200 mè-

tres des bâtiments, en contre-haut de plus de 12 mètres. Cette prairie, qui est dans un petit vallon, reçoit les eaux provenant des hauteurs environnantes. Aucune cause de contamination n'existe autour du point de captation complètement isolé dans les champs. Le préventorium est le bâtiment le plus proche ; pas d'autres habitations à moins de 600 à 700 mètres, ce qui donne une zone de protection très étendue. Du point de captation part une canalisation souterraine en fonte, qui peut, grâce à la différence de niveau des terrains, amener son eau directement à la hauteur du premier étage et ravitailler ainsi tous les lavabos et cabinets d'aisance. Le débit, qui atteint environ 60 mètres cubes par jour, est très suffisant pour les besoins de l'Établissement, la pureté de l'eau a été vérifiée par le contrôle bactériologique.

ÉVACUATIONS DES EAUX ET MATIÈRES USÉES. — Le système du « tout à la mer » a été installé dans ce but : trois tuyaux de chute, qui reçoivent toutes les conduites d'évacuations de l'établissement, conduites siphonnées, aboutissent à un égout collecteur formé de buses en ciment qui passe sous la grève, et longeant la falaise mentionnée au début, arrive après un parcours de 1 kilomètre 200 au-dessous du niveau des plus basses marées ; il s'arrête alors dans les rochers sur lesquels son extrémité est cimentée au-dessus du fond, afin que le sable ne puisse venir l'obstruer, mais assez profondément cependant pour n'être jamais découverte au moment de la marée basse. Les mouvements de flux et reflux produisent l'effet de chasses d'eau énergiques, répétées toutes les douze heu-

res ; ces mouvements ne peuvent désamorcer les siphons de l'établissement, puisque les conduites d'évacuations sont branchées sur les tuyaux de chute communiquant librement avec l'atmosphère.

PERSONNEL. — Le personnel nécessaire au fonctionnement du préventorium comprend : le médecin-directeur, qui habite Saint-Briec, et est en communication téléphonique avec l'établissement ; secondé au point de vue technique : par une Infirmière visiteuse d'Hygiène scolaire, logée et nourrie ; au point de vue administratif et financier : par un gestionnaire logé dans un pavillon isolé ; et au point de vue pédagogique : par une institutrice et deux instituteurs. Le personnel comporte encore une lingère, une cuisinière, trois femmes et un homme de service.

RECRUTEMENT DES ÉLÈVES. — Le but du Préventorium est de réaliser, d'après la définition de M. le Professeur Léon Bernard « une institution semi-hospitalière où des enfants non fébricitants et non contagieux, atteints des formes initiales, latentes et curables de la tuberculose, sont soumis à une hygiène spéciale constituée par une alimentation surveillée, une aération continue et une association de repos, d'instruction et d'entraînement physique respectivement dosés par la collaboration d'un médecin et d'un pédagogue ».

Il importe d'éviter toute cause de contagion, aussi un contrôle sévère s'exerce-t-il sur le personnel, les fournisseurs et les enfants, à leur arrivée.

Le personnel n'est accepté qu'après un examen pratiqué par le médecin directeur. Les fournisseurs doivent présenter un certificat attestant de leur bon état de santé.

Quant aux enfants, leur recrutement est assuré par un double tri social et médical.

1° *Tri social.* — Il est effectué par les visiteuses d'hygiène des dispensaires de Saint-Brieuc et de tout le département. Elles choisissent parmi les nombreux enfants, qui leur paraissent devoir tirer profit d'un séjour au préventorium, soit ceux dont les familles sont incapables de payer un séjour à la mer ; soit des pupilles de la nation, des mutualistes de l'école laïque, des boursiers de comités divers, des boursiers particuliers (bourses offertes, par exemple, par des industriels à des enfants d'ouvriers) même des enfants présentés par leurs parents qui, suivant leurs ressources, paient tout ou partie de la pension.

2° *Tri médical.* — Tous ces enfants proposés par les visiteuses sont alors soumis à un examen médical très minutieux effectué par le dispensaire d'origine ; un examen de contrôle est fait au dispensaire mixte de Saint-Brieuc le jour de l'entrée au Préventorium.

Indications. — Sont admis les enfants « non fébricitants et non contagieux atteints des formes initiales latentes et curables de la tuberculose ». C'est-à-dire principalement les enfants qui ont une cuti-réaction positive et présentent les symptômes de l'adénopathie trachéo-

bronchique. « C'est autour de l'adénopathie trachéo-bronchique que gravite toute la question de la tuberculose fermée à l'école », a dit le professeur Méry. On admet encore des sujets ayant eu quelques mois auparavant une des maladies telles que : rougeole, coqueluche, etc., puis des rachitiques, des malingres.

Contre-indications. — Sont renvoyés les enfants provenant d'un foyer épidémique (d'ailleurs, les agglomérations étant peu importantes dans le département, les épidémies y sont heureusement rares et localisées) ; les enfants atteints de maladies contagieuses ou nécessitant un traitement médical suivi ; les enfants atteints de tuberculose ouverte ou chirurgicale ; de même quelques nerveux (épilepsie, chorée, etc.), dont l'exemple serait nuisible aux autres ; ou qui, trop sensibles à l'influence de la mer, présentent une sorte de « cafard » pendant les premiers jours, accompagné d'idées de fugue que deux enfants mirent à exécution en 1920. On éliminera également les enfants atteints d'incontinence d'urine. Enfin, l'examen de contrôle de Saint-Brieuc a permis chaque année de déceler un certain nombre de teigneux qui sont envoyés au traitement radiothérapique à l'hôpital de la ville.

On compte installer prochainement un lazaret où seraient retenus en surveillance pendant quelques jours les élèves entrant au Préventorium.

FONCTIONNEMENT. — Le Préventorium de Saint-Laurent du type internat permanent reçoit à partir de cette

année 50 garçons et autant de filles, de 8 à 13 ans. La durée du séjour est de quatre mois au minimum, six mois au maximum pour chaque enfant. Les deux catégories d'enfants sont groupées en quartiers séparés : les garçons occupent le rez-de-chaussée de l'établissement, les filles le premier étage ; ils sont isolés pour toute leur vie en plein air : repas, classes, gymnastique, promenades, etc. En cas de pluie, chaque catégorie utilise le réfectoire correspondant à ses dortoirs ; les fenêtres sont constamment ouvertes dans toutes les pièces où se tiennent les enfants.

Emploi du temps. — En suivant les enfants du réveil au coucher, voici ce que nous avons observé par une belle journée d'été :

Le réveil est à 7 h. 30. Les enfants s'habillent et se rendent aux lavabos sous la direction de leurs surveillants de dortoir (les trois femmes et l'homme de service), et sous le contrôle, également, de l'Infirmière d'Hygiène scolaire et du personnel pédagogique. Chaque enfant, muni de sa serviette, se lave consciencieusement la figure, le cou, les mains, il se peigne, se brosse les dents. Ensuite, chaque catégorie se rend à son réfectoire de plein air, constitué par des tables montées sur tréteaux et des bancs installés dans le jardin. Quelques enfants dont les noms sont affichés chaque jour, se chargent de mettre le couvert. Cela consiste simplement à apporter et aligner sur les tables 50 « quarts », seule vaisselle du petit déjeuner. Le personnel apporte le chocolat ou café au lait et les tartines de pain et de beurre. Le déjeuner terminé, les

enfants de service lavent les tables et rapportent la vaisselle. La tenue à table laisse beaucoup à désirer au début, mais les mauvaises habitudes sont assez vite corrigées. Les enfants remontent maintenant dans les dortoirs et se mettent à faire leur lit : ils s'entraident mutuellement, surveillés par les femmes de service, qui aident elles-mêmes les plus petits. Quelques enfants désignés à tour de rôle balayent les dortoirs après avoir passé un linge humide sur le sol.

HÉLIOTHÉRAPIE. — Le service terminé tout le monde se rassemble dehors ; un coup de sifflet retentit, suivi d'un ordre bref du maître : tous les enfants se mettent en ligne, relèvent leurs manches et les jambes de culotte, et s'étendent bien sagement sur le dos en se protégeant les yeux du soleil. Cette cure de soleil doit se faire avec une lente progression, ou alors gare les « coups de soleil » qu'il faut à tout prix éviter. Nous sommes au début de juin : le soleil est déjà brûlant sur ce jardin en terrasse, et les enfants suivent seulement depuis quelques semaines l'entraînement à la vie de plein air. Les premiers jours on leur laisse leurs vêtements et on se contente de les envoyer jouer au soleil. Peu à peu commence prudemment l'exposition sur les jambes et les avant-bras : 5 à 10 minutes tout au plus. Maintenant nous en sommes aux bras et aux cuisses ; bientôt les vêtements vont disparaître et tous les enfants, vêtus simplement d'un petit caleçon pour les garçons, d'un maillot sans manche et largement échancré pour les filles pourront braver impunément toute la journée les rayons du

soleil. « Le pigment, a dit Rollier, est la véritable cuirasse du corps contre les traits acérés du soleil. » Les enfants n'ont pas encore atteint les teintes bronzées, presque acajou, que nous avons remarquées à la fin de la saison dernière ; mais les premiers arrivés présentent déjà sur les jambes, les bras et le visage une teinte brun clair qui fait contraste avec le reste du corps. La peau prend un aspect particulier : elle devient nette et se purifie en quelques jours de toutes les croûtes, boutons, etc., que les enfants présentent souvent à leur arrivée.

GYMNASTIQUE. — Les dix minutes terminées, les 25 enfants se relèvent sur un ordre du maître et se rassemblent en file posant la main droite sur l'épaule du camarade précédant pour conserver les distances, puis se mettent en marche en balançant les bras qui accompagnent le mouvement des jambes, le corps bien droit, la poitrine bombée. Ils marchent tantôt sur les talons, tantôt sur les pointes à petits et à grands pas ; ou bien normalement en élevant les bras en avant, en arrière, en haut, ou latéralement, etc. Maintenant la formation change d'aspect : les enfants sur deux rangs, face au moniteur, mains aux hanches exécutent une série de sautilllements sur place : soit les pieds joints, soit en écartant et rapprochant simultanément les bras et les jambes. Au bout d'un instant, l'exercice cesse suivi de profonds mouvements respiratoires pratiqués par le nez et lentement, aidés par de grands mouvements des bras. Après une minute de repos, le premier rang fait « appui-avant » ; chaque enfant du second rang prend les jambes du camarade qui

est devant lui et alors s'organise une course sur les mains du plus comique aspect dont les enfants sont enchantés ; un instant de marche avec mouvements respiratoires rétablit le calme de la bande et un autre jeu s'organise : tous les enfants se tiennent par la main formant un cercle, pendant que deux d'entre eux se poursuivent dans une course sinueuse sous les mains de leurs camarades. Quelques instants de marche avec chants terminent la leçon d'une demi-heure. (Bien entendu jeux et exercices varient plus ou moins d'une leçon à l'autre). Peu à peu les leçons se compliqueront par la course, le saut en longueur, en hauteur, le grimper (dans les arbres du jardin), le lancer, la lutte, etc. Tous ces exercices très courts et progressifs seront une sorte d'application des mouvements décomposés qu'ils font au début.

Il est curieux de voir avec quelle docilité manœuvrent tous ces débutants de l'Ecole ; ils sont tous animés de la même bonne volonté pour se mettre en rang, marcher au pas, chanter en chœur, etc., sur un simple coup de sifflet du maître. Le silence exigé est parfaitement gardé, et tous ces visages souriants et éveillés, si obéissants, font un contraste frappant avec beaucoup d'enfants d'établissements d'enseignement où les deux demi-heures de gymnastique hebdomadaires ne sont que l'occasion de désordre : ceux-ci se rendent trop compte du peu d'importance qu'on donne à la gymnastique comparativement aux classes : ils sont presque encouragés à ne rien faire et en profitent !

LA CLASSE EN PLEIN AIR. — Après quelques minutes de récréation s'organise la classe en plein air : tous les en-

tants saisissent leurs tables-bancs empilées à un bout du jardin, ils accourent tous, la table sur le dos et se disposent devant le tableau noir adossé à un arbre. En un instant chaque meuble est déplié : la table comprend une planchette qui présente, en haut une rainure pour mettre les crayons, et en bas un petit rebord pour retenir les cahiers (car la table montée est inclinée vers l'élève formant une sorte de pupitre). Cette planche est montée à charnières sur deux pieds solidaires qui se croisent en leur milieu par une articulation mobile, avec les deux pieds du côté opposé ; la table montée repose par son bord libre sur l'extrémité supérieure de ces pieds ; repliée, les quatre pieds et la planche se réunissent dans un même plan. Le siège de fonctionnement analogue se compose de deux pieds antérieurs obliques qui remontent en arrière et forment le dossier. A mi-hauteur de ces montants se trouve fixé le siège à charnières qui repose librement en avant sur les deux autres pieds formant une X mobile avec les premiers ; le banc replié, les pieds se mettent dans un même plan contre lequel se rabat le siège à charnières. La table et le banc sont réunis seulement en bas par deux charnières qui permettent de les rapprocher l'un contre l'autre quand ils sont repliés, et aussi de les écarter pour entrer plus facilement entre les deux, car leur distance de séparation est négative. Repliés, deux petites courroies empêchent les deux plans parallèles ainsi obtenus de se séparer l'un de l'autre ; une pochette est fixée entre les pieds de la table pour mettre cahiers et crayon ; deux longues courroies permettent de porter le tout sur le dos comme un sac ; le poids est suffisam-

ment léger pour que les enfants le portent sans fatigue. La classe en plein air peut ainsi avoir lieu n'importe où, au hasard des promenades. Ce modèle de table-banc rappelle celui du docteur Rollier ; mais certaines variantes, apportées par le docteur Violette, en ont diminué le poids et le prix.

La classe que nous nous proposons de décrire eut lieu dans le jardin de l'école et à l'ombre des arbres, car le soleil serait mal supporté par les enfants encore insuffisamment entraînés. Deux enfants courent dans la maison chercher les livres (« Le français par les textes », de V. Bouillot) et la classe commence : le maître lit à haute voix une anecdote amusante, et reprenant le morceau du début à la fin il pose aux enfants de nombreuses questions pour voir s'ils ont suivi et compris ; il leur explique les mots difficiles, un mot intéressant permet ainsi une révision rapide de tout ce qui s'y rapporte, ce qui permet d'augmenter indéfiniment le vocabulaire des enfants. Tantôt il insiste sur une forme grammaticale nouvelle pour eux, etc..., puis les enfants relisent à leur tour les paragraphes du morceau : à haute voix et avec le ton. Le programme de chaque classe varie toujours plus ou moins, suivant la volonté du maître ; c'est ainsi que quelquefois on leur fait faire de petites narrations, etc...

La tâche du maître est délicate, car il a devant lui une classe bien peu homogène, formée d'enfants d'âges et d'écoles différents ; cela peut nuire aux résultats pour certains, mais on doit s'en contenter : les enfants sont venus au Préventorium principalement pour y retrouver

la santé, et l'enseignement cherche surtout à entretenir les notions déjà acquises.

Au bout d'une demi heure le matériel est rangé, et après quelques minutes de récréation : nouvelle séance d'héliothérapie, de gymnastique et enfin de classe. La matinée se termine : les enfants vont se laver les mains et attendre le déjeuner ; ceux qui sont de service, au nombre de trois par quartier, apportent : l'un les quarts, l'autre les couverts, un troisième les assiettes en fer blanc ; le personnel sert les portions. Voici un menu pris au hasard, celui du 9 juin :

Petit déjeuner : chocolat, pain et beurre ;

Déjeuner :

Entrée.....	Saucisson
Viande.....	Croquettes de bœuf
Légumes ou pâtes.....	Pommes de terre
Dessert.....	Semoule de riz

Goûter :

Pain et confiture.

Dîner :

Potage.....	Potage vermicelle
Légumes ou pâtes.....	Nouilles au jus
Dessert.....	Gâteaux secs

à chaque repas pain à discrétion ; boisson, 12 centilitres de vin.

En quantité, la ration quotidienne représente approximativement :

Pain.....	450 grammes
Viande.....	140 id.
Saucisson.....	20 id.
Vin.....	25 centilitres
Beurre.....	30 grammes
Pommes de terre.....	300 id.
Légumes secs.....	60 id.
Légumes verts.....	100 id.
Pâtes.....	40 id.
Graisse.....	30 id.
Lait.....	25 centilitres
Chocolat.....	40 grammes
Confiture ou compote de fruits.....	15 grammes
Sucre.....	30 id.

Tout le monde mange de grand appétit. Le repas terminé, les enfants désignés reportent les couverts et lavent les tables, mais n'aident jamais au service de la cuisine ; il rejoignent aussitôt leurs camarades qui se reposent dans le jardin pendant une heure : c'est la sieste. Ils jouent ensuite aux jeux qui leur plaisent : les uns courent et se poursuivent ; d'autres jouent avec le sable ou les objets qu'ils trouvent, etc...

Vers deux heures, les enfants se rassemblent pour la classe au coup de sifflet du maître ; même disposition que le matin, mais nous assistons là à une classe de calcul : d'abord un exercice de calcul mental ; le maître prononce

deux nombres, les enfants doivent les additionner mentalement et en écrire aussitôt le résultat sur leur ardoise ; l'exercice se répète plusieurs fois ; ensuite, les plus grands font un petit problème ; les petits, des opérations. Quelquefois on fait une leçon pratique sur les longueurs et les surfaces, à l'aide d'un mètre et d'une chaîne d'arpenteur.

L'enseignement comporte encore des classes de dessin : les élèves portant leur table, vont à la recherche d'un modèle ; ils s'installent devant le phare, un bateau, le sémaphore, l'établissement, etc..., qu'ils dessinent d'après nature. Ces dessins, malgré leur allure un peu gauche, contiennent souvent de curieux détails d'observation.

La classe finie, les enfants se rassemblent pour la gymnastique, puis l'héliothérapie. Une dernière demi heure de classe termine l'après-midi ; il est 4 heures, les enfants courent se laver les mains, et on leur sert le goûter.

LA PROMENADE. — Après goûter : les enfants suivant leur maître, s'en vont au hasard, soit sur la grève, dans les rochers à marée basse, soit sur la falaise, ou à travers les prairies vers l'intérieur des terres. C'est là que se manifeste le plus utilement le rôle pédagogique du maître en pratiquant les « leçons d'observation » qui font appel aux différents sens. Les enfants sont naturellement observateurs et restent souvent étonnés devant tant de choses nouvelles pour eux ; c'est alors que le maître doit intervenir : leur apprendre à réfléchir, à raisonner, à comparer pour leur faire trouver eux-mêmes la réponse qu'ils demandent. Une « découverte » intéressante est

l'objet d'un cours de leçons de choses, d'histoire naturelle, de géographie, etc... Le moment est tout indiqué pour apprécier les longueurs et les surfaces et revoir ainsi, d'une façon amusante, quelques notions d'arithmétique.

La promenade se poursuit avec ces causeries familières et instructives, jusqu'à 6 heures et plus. Au retour, les enfants sont mis en récréation en attendant le dîner qui a lieu comme le déjeuner, après lavage des mains et couvert mis par les enfants. Il est suivi, pendant les plus longs jours, par une courte récréation et les enfants des deux quartiers montent dans leurs dortoirs respectifs, où ils vont oublier, par une longue nuit de près de 12 heures, les fatigues d'une journée bien remplie.

Le bain de mer qui tient une place importante dans la vie du préventorium a lieu chaque jour à des heures variables fixées par le moment de la pleine mer ; il est de courte durée : 6 minutes, suivi d'une séance de gymnastique. Il n'en est pas fait mention dans la description précédente, car la température de l'eau n'a pas encore permis de les utiliser cette année.

Bien entendu, cette vie de plein air subit en hiver de nombreuses modifications : l'héliothérapie est moins fréquente ; la sieste, la classe, etc..., se passent souvent à l'intérieur. Il faudra redoubler les précautions prises pour dépister et enrayer les maladies contagieuses : mesures prophylactiques, isolement, etc... Jusqu'à présent, on ne signale en quatre années de fonctionnement, que quatre cas d'oreillons survenus en 1922.

RÉSULTATS

1° *Point de vue physique.* — Sous les diverses influences du plein air, du soleil, de la mer et de la gymnastique, la musculature des enfants se développe : le thorax s'élargit et les épaules s'effacent. La paroi abdominale relâchée des nouveaux arrivés, se tonifie ; le ventre cesse de faire saillie : l'enfant se redresse et garde une bonne attitude.

L'habitude de la vie au grand air lui donne une endurance nouvelle ; il brave les intempéries et résiste aux contaminations qu'il rencontre. On a noté en particulier une diminution des rhumes chez les anciens élèves de l'école. L'appétit augmente dans de grandes proportions ; toutes les fonctions se régularisent ; enfin, l'enfant augmente de poids et grandit.

2° *Point de vue intellectuel.* — Nous avons pu constater quelques améliorations pendant le court séjour des enfants à l'école de plein air ; mais des renseignements beaucoup plus précis ont été obtenus en interrogeant ceux qui les suivent régulièrement après leur sortie : En 1922, M. Launay, Inspecteur d'Académie, adressa une circulaire aux instituteurs et institutrices ayant eu des élèves à l'école de plein air, pendant les deux saisons précédentes, afin d'avoir leur impression sur le développement intellectuel et moral de ces enfants :

Tous s'accordent pour dire que les enfants, pourvus d'une meilleure santé, deviennent plus aptes au travail intellectuel, la fréquentation scolaire est plus régulière ; les enfants deviennent capables d'un effort plus intense et plus soutenu ; ils font des progrès et certains ont même gagné des places en classe ; on signale également que l'enfant comprend plus facilement, l'esprit est plus vif ; il s'intéresse davantage à la classe ; quelques-uns ont été complètement transformés à leur avantage, par un court séjour à l'Ecole de plein air.

3° *Point de vue moral.* — Les maîtres signalent la conservation des bonnes habitudes acquises à l'Ecole de plein air, malgré l'influence souvent contraire des familles : cheveux bien peignés, mains propres, dents lavées régulièrement, usage régulier des bains, etc... Un petit garçon continue à dormir la fenêtre ouverte et a su en donner l'habitude à sa famille. On signale également plus de gaieté, d'amabilité, la diminution de la timidité et la conservation des habitudes de politesse.

Il est intéressant de constater que beaucoup d'enfants ont gardé le « pli » des principes fondamentaux de l'hygiène auxquels ils ont dû s'astreindre pendant leur séjour à l'Ecole ; il est à craindre que tous ces profits ne soient pas maintenus, mais le peu qui restera se propagera par l'exemple dans ces milieux où l'hygiène est ignorée, et fera faire un pas de plus à la lutte contre la tuberculose.

QUELQUES CHIFFRES. — Les enfants sont régulièrement pesés et mesurés pendant leur séjour au Préventorium,

à l'aide d'une bascule, une toise et un ruban métrique qui complètent le matériel de l'Etablissement.

Pour le poids : la période du plus fort accroissement est en général au début ; la progression se ralentit ensuite jusqu'à la fin du séjour ; d'autres fois elle se continue régulièrement pendant toute la durée du séjour ; parfois enfin, elle procède très irrégulièrement. La taille, par contre, ne varie pas d'une façon appréciable pendant le séjour au Préventorium, mais le rôle de stimulant joué par la cure se manifeste par un accroissement rapide dans les mois suivants. On constate six mois après la sortie (d'après les statistiques du docteur Violette) :

Augmentation maximum	4 ^{cm} 5
id. minimum	0 ^{cm} 5
id. moyenne	1 ^{cm} 9

L'amplitude thoracique augmente toujours d'une façon appréciable pendant le séjour au préventorium. Voici quelques chiffres également empruntés au docteur Violette (saison 1920). Amplitudes comparées :

A l'entrée	: Minim.	1 ^{cm}	Max.	3 ^{cm}	Moyenne	1 ^{cm} 7
A la sortie	: id.	5 ^{cm}	id.	8 ^{cm} 5	id.	6 ^{cm}
Six mois après	: id.	5 ^{cm}	id.	8 ^{cm}	id.	4 ^{cm} 8
22 mois après	: id.	3 ^{cm}	id.	6 ^{cm} 5	id.	4 ^{cm} 5

On remarque après la sortie de l'école, une certaine diminution de l'amplitude thoracique, qui indique l'abandon des habitudes de gymnastique, et des mouvements respiratoires. Habitudes que l'école primaire n'a malheureusement pas su entretenir.

Voyons maintenant ce que sont devenus quelques enfants, plusieurs années après leur sortie de l'Ecole : nous prenons au hasard au dispensaire de St-Brieuc, trente-quatre fiches d'anciens élèves, garçons et filles, revus au printemps 1924. En comparant les mensurations prises à leur entrée à l'Ecole avec celles de cette année, nous obtenons les chiffres suivants :

Saison 1920

		Poids	Taille
Augmentation max.		16 ^k 200	0 ^m 19
id.	min.	7 ^k 800	0 ^m 12
id.	moy.	11 ^k 900	0 ^m 16

Saison 1921

		Poids	Taille
Augmentation max.		11 ^k	0 ^m 18
id.	min.	4 ^k 45	0 ^m 12
id.	moy.	8 ^k 09	0 ^m 15

Saison 1922

		Poids	Taille
Augmentation max.		12 ^k 100	0 ^m 14
id.	min.	4 ^k 800	0 ^m 08
id.	moy.	7 ^k 460	0 ^m 12

Saison 1923

		Poids	Taille
Augmentation max.		6 ^k 450	0 ^m 07
id.	min.	2 ^k	0 ^m 03
id.	moy.	3 ^k 75	0 ^m 04

Au point de vue financier, nous dirons simplement que pendant les quatre premières années, le prix de la vie par jour et par élève ne dépassait guère 4 fr. (ce qui est bien peu étant donné le prix actuel des denrées). Il sera nécessairement augmenté à partir de cette année, en raison du personnel plus nombreux et atteindra, sans doute, 5 fr. à 5 fr. 50, somme dérisoire devant les résultats, obtenus.

CONCLUSIONS

- 1° En mai 1920 fut fondée à Saint-Laurent (près Saint-Briec) une école de plein air à la mer et au soleil. Cette école qui fonctionna pendant quatre ans sous forme d'internat temporaire avec un total d'environ 220 enfants, est devenue Préventorium scolaire et reçoit toute l'année des enfants recrutés dans le département des Côtes-du-Nord.
- 2° Les élèves sont soigneusement choisis par un double tri social et médical parmi les enfants atteints d'adénopathies bronchiques, cervicales, de séquelles de pleurésie ou convalescents de maladies contagieuses, etc. Tous ont été grandement améliorés par leur séjour à l'école.
- 3° Les enfants sont soumis au traitement suivant : cure de plein air, d'héliothérapie, de gymnastique, de bains de mer. On doit y ajouter l'enseignement et la pédagogie. Ces différentes cures sont judicieusement dosées par la collaboration d'un personnel médical et pédagogique spécialisé, qui arrive, par un entraînement progressif, à réaliser chez les enfants de véritables transformations.

- 4° Les enfants sortant de l'école sont devenus robustes, endurcis à la fatigue et plus résistants aux contaminations. Les lésions commençantes se cicatrisent et l'enfant, dont le développement n'est plus entravé, prend du poids, grandit et élargit son thorax : l'amplitude thoracique augmente de plusieurs centimètres.
- 5° Muni d'une bonne santé, l'enfant devient plus apte au travail intellectuel ; il acquiert la persévérance dans l'effort ; son esprit s'éveille : il comprend plus facilement et gagne des places à son retour à l'école communale. Il devient également plus gai, plus vivant et continue à appliquer dans sa famille les principes d'Hygiène dont il a pris l'habitude à l'Ecole de plein air.
- 6° De ces résultats physiques, intellectuels et moraux, on peut conclure que l'Ecole de plein air de Saint-Brieuc a atteint amplement le but qu'elle s'était proposé. D'ailleurs, son développement progressivement croissant est une preuve vivante de son utilité ; il y a donc lieu d'approuver sa transformation en Préventorium, où une centaine d'enfants bénéficieront, hiver comme été, de ses méthodes d'éducation.

On doit encourager la généralisation de cette arme préventive qui, pour un prix de revient très économique, donne des résultats aussi rapides et aussi durables ; c'est pourquoi nous sollicitons

après M. le Professeur Léon Bernard l'assimilation légale des Préventoriums aux Sanatoriums « qui favoriserait une institution tendant puissamment à sauver l'enfance et à faire reculer la tuberculose ».

Vu :

Le Doyen,

H. ROGER.

Vu :

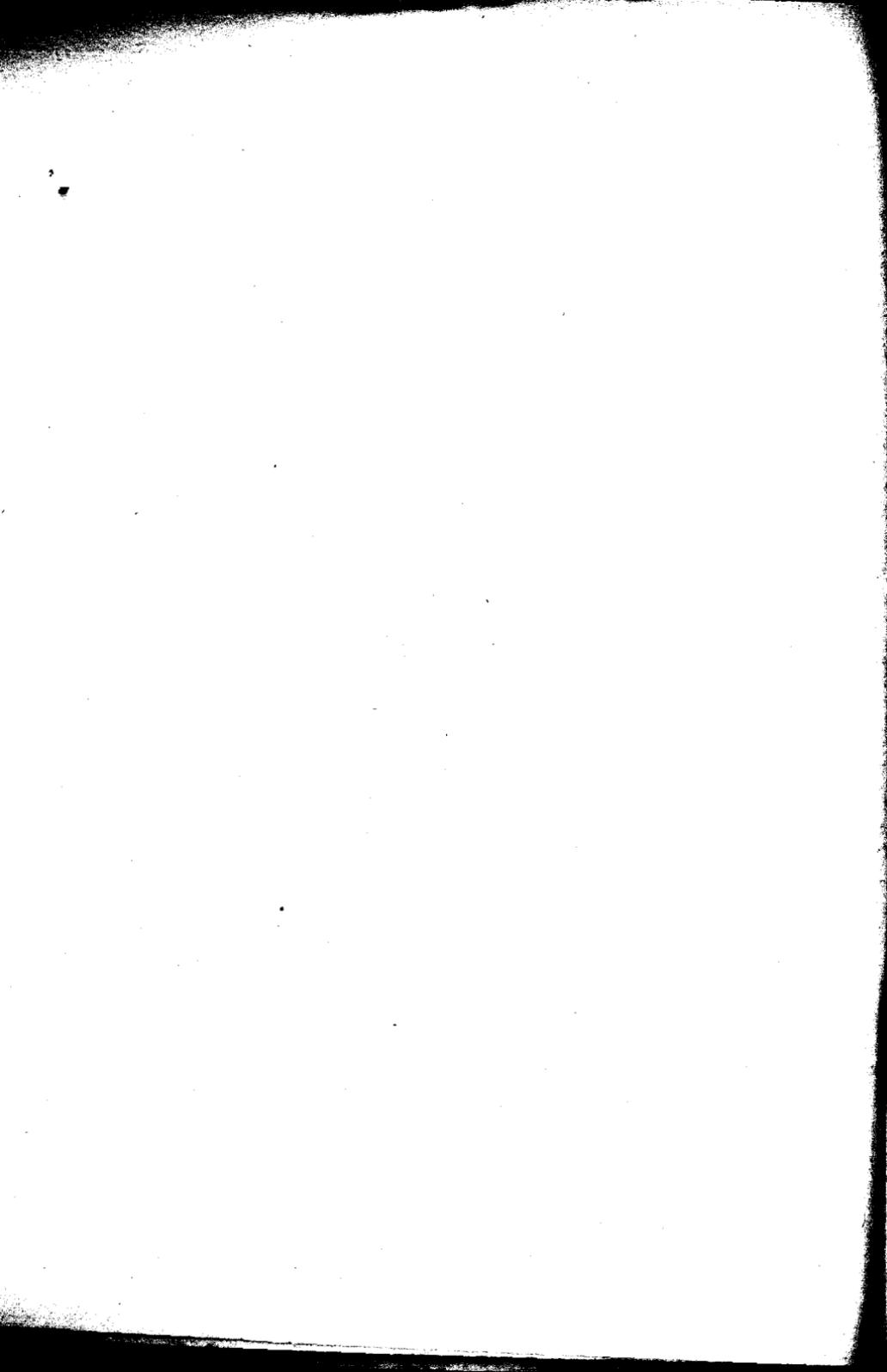
Le Président,

LÉON BERNARD.

Vu et permis d'imprimer :

Le Recteur de l'Académie de Paris,

P. APPELL.



BIBLIOGRAPHIE

Professeur LÉON BERNARD et R. DEBRÉ. — Préservation de la tuberculose chez les enfants du premier âge. (Bulletin du Comité national de défense contre la tuberculose, tome II, n° 1, janvier-février 1921).

Professeur LÉON BERNARD. — Rapport à l'assemblée générale annuelle du Comité national de défense contre la tuberculose, tenue à Paris le 18 mars 1922 (Supplément du « Bulletin du Comité national de défense contre la tuberculose », Masson et C^o Editeur, Paris).

Professeur LÉON BERNARD et docteur POIX. — Etat actuel de l'armement antituberculeux toriums aux Sanatoriums. (Bulletin du Comité national, tome III, n° 2. Mars-avril 1922, Masson, édit.).

Professeur LÉON BERNARD. — Assimilation légale des préventoriums. (Bulletin du Comité national, tome III, n° 2. Mars-avril 1922, Masson, édit.).

D^{rs} A. DELILLE et Ph. WAPLER. — L'Ecole de plein air et l'Ecole au soleil (Maloine, éditeur, Paris, 1921).

Docteur ROLLIER. — L'Ecole au soleil. (Baillière, édit., Paris).

D^r CHAPLAIN. — Les Ecoles de plein air. (Thèse de Paris 1921).
Imprimerie Moderne Saint-Brieuc. —
Contribution à la lutte contre les grands
fléaux sociaux : alcool, tuberculose, syphili-
lis (avril 1919).

Docteur VIOLETTE. — L'Ecole de plein air.

Docteur VIOLETTE. — L'Ecole de plein air de Saint-Brieuc
(Revue philanthropique, juillet 1921,
Masson, éditeur ; et compte-rendu
du Congrès d'Hygiène scolaire de
langue française, avril 1921).

Docteur VIOLETTE. — Les divers types d'Ecoles de plein air.
(Rapport au premier Congrès interna-
des Ecoles de plein air 1922 ; et Revue
d'Hygiène de Strasbourg, octobre 1922).

Docteur VIOLETTE. — Résultat du fonctionnement de l'Ecole
de plein air de Saint-Brieuc. (Communi-
cation au premier Congrès interna-
tional des Ecoles de plein air, 1922).



1070

COLLIER HENRY, Imprimeur-Editeur

PARIS

